

NOUVEAUX ARRIVANTS: RESEIGNEMENTS SUR L'INDUSTRIE MINIÈRE POUR LES NOUVEAUX ARRIVÉS



Nouveaux
arrivants

Travailler dans l'industrie minière

Si vous envisagez une carrière dans l'industrie minière canadienne, les renseignements de la section Travailler dans l'industrie minière vous procureront une bonne base puisqu'ils s'appliquent à toutes les personnes à la recherche d'une carrière. La présente section comprend des renseignements supplémentaires pour aider les nouveaux arrivants à faire face à des défis en particulier ou à répondre à des questions concernant l'industrie minière canadienne.

Bon à savoir

Certaines choses à savoir lorsque vous envisagez une carrière dans l'industrie minière canadienne :

- Le temps, les saisons
- La vie dans un camp
- La navette aérienne

La vie dans un camp et la navette aérienne

Si vous optez pour une carrière dans l'industrie minière canadienne, vous devez connaître le genre de vie qui vous attend. Au Canada, les travailleurs miniers logent la plupart du temps dans un camp. Il s'agit de communautés où les travailleurs vivent pendant deux ou trois semaines à la fois.

Nouveaux arrivants: Renseignements sur l'industrie minière pour les nouveaux arrivés

Ils retournent ensuite chez eux, par avion, pour un congé de deux à trois semaines, puis reviennent au travail. On appelle travailleur volant une personne qui dépend de la navette aérienne pour se rendre au travail, ce qui est très courant dans les sociétés minières du Canada.

Ce genre de travail a des avantages, notamment des récompenses financières (ce type d'emploi est souvent mieux rémunéré compte tenu du temps passé loin de la maison), la possibilité de vivre n'importe où (pendant votre temps libre, vous pouvez vivre où vous voulez), des périodes de congé prolongées (les pauses entre les quarts de travail varient selon le type de travail effectué), la possibilité de voyager, d'avoir des loisirs et de passer du temps de qualité avec votre famille et vos amis.

Par contre, il existe des désavantages : de longues périodes loin de la famille et des amis, l'adaptation personnelle à un changement de routine et les aléas de la séparation, tant pour votre famille que pour vous.

La plupart des sociétés minières essaieront de rendre votre séjour au camp aussi confortable et agréable que possible. Pour beaucoup, il est difficile d'être séparé de la famille pendant de longues périodes. Par contre, si vous êtes prêt à relever ce défi et que vous cherchez un milieu de travail

Nouveaux arrivants: Renseignements sur l'industrie minière pour les nouveaux arrivés

stimulant, rien ne surpasse l'industrie minière!

[Lisez cet article](#) pour en apprendre davantage sur la vie dans un camp.



Pour en savoir plus sur les travailleurs volants, [visionnez cette vidéo.](#)

Nouveaux arrivants

Compétences et la formation

Trois étapes pour faire reconnaître la formation et l'expérience acquises à l'étranger

L'industrie minière propose une vaste gamme de carrières. Il existe plus de 120 carrières différentes avec une vaste gamme d'exigences de base. Dans certains cas, vous pouvez commencer un emploi après avoir suivi la formation en milieu de travail offerte par l'employeur. D'autres carrières nécessitent des études, une formation ou une expérience de travail particulières.



De nombreux Néo-Canadiens arrivent au pays avec un

diplôme, une formation ou une expérience de travail international et il peut être difficile pour les employeurs et les entrepreneurs de déterminer s'ils sont aptes à intégrer le marché du travail canadien. Lorsque vous préparez votre curriculum vitae et faites une demande d'emploi, assurez-vous d'indiquer tout ce que vous apporterez au poste. Il est essentiel que vous décriviez vos connaissances, compétences et expérience en détail.

Cette section vous guidera dans le processus de reconnaissance de vos études et de votre formation au Canada et vous aidera à communiquer votre expérience de travail de manière claire et efficace.

Pourquoi devrais-je faire évaluer mes études?

Il est important que vous compreniez comment vos études sont comparées aux programmes d'étude canadiens. À titre de Néo-Canadien, vous devez faire valider votre formation pour :

1. Indiquer vos compétences, connaissances et expérience aux employeurs canadiens.
2. Obtenir une reconnaissance professionnelle, une accréditation ou un enregistrement professionnel dans une profession réglementée. (Au Canada, certaines professions sont réglementées pour

protéger les travailleurs et le public.)

3. Être accepté dans une institution ou un programme d'enseignement.

Les organismes d'évaluation des diplômes évaluent vos études et les comparent aux exigences et normes de la province ou du territoire dans lequel vous désirez travailler et du Canada en général. Vous avez besoin de cette information, ainsi que vos futurs employeurs.

Assurez-vous de discuter de vos besoins avec les représentants de l'organisme d'évaluation des diplômes afin qu'ils puissent vous offrir le meilleur service possible ou vous référer à un autre organisme.

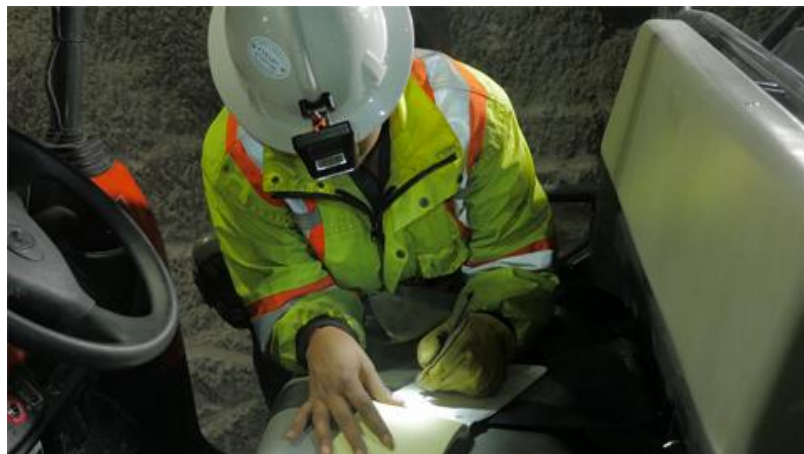
Étape 1 : déterminez les études pertinentes à la carrière désirée

Selon le type d'emploi que vous désirez exercer, vous aurez besoin d'une évaluation du diplôme pour que vos études et votre formation puissent être comparées à celles offertes au Canada. Examinez les exigences d'emploi pour déterminer quelles études sont requises pour la carrière qui vous intéresse.

Nouveaux arrivants: Renseignements sur l'industrie minière pour les nouveaux arrivés

En général, trois types d'études sont pertinents pour mener une carrière dans l'industrie minière :

- Diplôme ou certificat d'études secondaires
- Diplôme collégial, certificat de formation professionnelle ou d'enseignement des métiers spécialisés
- Baccalauréat ou diplôme universitaire



Étape 2 : faites évaluer vos études

Le processus d'évaluation des études et de la formation internationales est bien défini. Il est souvent plus facile de démarrer le processus dans votre pays d'origine parce que vous pourriez devoir fournir les documents originaux ou des enveloppes officielles scellées. Il existe de nombreux organismes désignés qui peuvent effectuer l'évaluation et vous fournir un rapport officiel.

Nouveaux arrivants: Renseignements sur l'industrie minière pour les nouveaux arrivés

Processus d'évaluation des diplômes

1. Remplissez votre demande auprès de l'organisme d'évaluation des diplômes.
2. Examinez les exigences en matière de document en lien avec votre demande.
3. Faites traduire les documents en anglais ou en français (remarque : la traduction doit être faite par votre école, collège, université ou par un traducteur agréé).
4. Fournissez les documents originaux à l'organisme d'évaluation des diplômes.
5. Recevez et examinez le rapport.
6. Si vous n'êtes pas satisfait de votre évaluation, vous pouvez demander des renseignements supplémentaires ou une deuxième opinion.

Si vous ne possédez pas de diplôme ou ne pouvez fournir la preuve de votre formation ou de vos études, faites une demande pour l'évaluation et la reconnaissance des acquis (ERA) pour déterminer si vos compétences et connaissances sont équivalentes à celles requises.

Processus d'évaluation des titres de compétences

Certaines carrières dans l'industrie minière nécessitent une formation et une reconnaissance professionnelle dans les métiers spécialisés. L'agence de l'apprentissage et de la certification de la province ou du territoire où vous planifiez travailler évaluera vos titres de compétences étrangers ou toute formation connexe.

L'évaluation porte sur vos études ainsi que sur la durée et la portée de votre expérience. Chaque province et territoire possède des exigences différentes en matière d'expérience et d'études pour les métiers spécialisés. [[En apprendre davantage sur les métiers spécialisés au Canada et les organismes de l'apprentissage](#)]

Voici comment le processus fonctionne habituellement :

- 1) Rassemblez tous les documents requis par l'agence de l'apprentissage et de la certification de la province ou du territoire où vous avez l'intention de travailler, y compris :
 - formulaires de demande;
 - formulaires de déclaration de l'employeur;
 - lettres de l'employeur;

Nouveaux arrivants: Renseignements sur l'industrie minière pour les nouveaux arrivés

- lettres de recommandation;
 - formulaires de vérification de l'expérience et de la durée de travail; ou
 - listes des compétences.
- 2) Fournissez l'information à l'autorité de l'apprentissage et de la certification de la province ou du territoire où vous comptez travailler.
 - 3) L'information fournie est vérifiée auprès des employeurs et des compagnons pour confirmer les heures et la portée du travail ainsi que le niveau de compétence dans votre métier.

Pour certains métiers réglementés, vous devrez subir un examen pratique, comme une démonstration des compétences. Le processus d'évaluation est rigoureux puisque les provinces et les territoires canadiens veulent s'assurer que les ouvriers qualifiés formés à l'étranger possèdent l'expérience requise et les compétences nécessaires pour travailler de manière sûre et efficace dans l'industrie minière. Les bureaux d'apprentissage fournissent habituellement un soutien solide, des conseils et de l'aide durant les processus de demande, d'évaluation et d'examen.

Nouveaux arrivants: Renseignements sur l'industrie minière pour les nouveaux arrivés

Certains programmes de préapprentissage proposent des cours de formation sur des règlements particuliers, la terminologie au Canada et autres sujets dont vous avez besoin pour travailler de manière sûre et efficace au Canada. [[Communiquez avec le bureau local d'apprentissage pour connaître la disponibilité des programmes dans votre région.](#)]

Certains titres de compétence sont acceptés partout au Canada. Le programme interprovincial Sceau rouge est reconnu à travers le Canada. Les ouvriers spécialisés qui en détiennent la mention professionnelle peuvent travailler partout au pays. Si vous répondez aux exigences de l'examen du Sceau rouge, vous êtes admissible à l'examen. [[En savoir plus sur l'examen du Sceau rouge](#)]

Si vous ne possédez pas un diplôme d'études secondaires ou si votre diplôme n'est pas reconnu

Certaines carrières dans l'industrie minière nécessitent un diplôme d'études secondaires (11e ou 12e année). Si vous n'avez pas de diplôme ou si votre diplôme n'a pas d'équivalence, vous pouvez l'obtenir d'une autre manière. Un moyen d'obtenir votre titre d'équivalence d'études secondaires est de vous inscrire aux tests d'équivalence

Nouveaux arrivants: Renseignements sur l'industrie minière pour les nouveaux arrivés

d'études secondaires (tests GED). Les tests GED portent sur cinq domaines différents et vous devez réussir les cinq tests pour obtenir votre titre d'équivalence d'études secondaires.

Un autre moyen de transformer votre expérience en crédit est de faire une demande d'évaluation et de reconnaissance des acquis (ERA). Certaines provinces et certains territoires utilisent l'ERA pour évaluer les connaissances et l'expérience pertinentes afin d'assigner des crédits pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.

Apprenez-en plus sur les moyens d'obtenir un diplôme d'études secondaires [ici](#).

(Source : <http://www.cibletudes.ca/>)

Obtenir de petits prêts

De nombreux Néo-Canadiens éprouvent des difficultés à répondre aux exigences des institutions financières pour obtenir un prêt. Il existe des programmes pour vous aider à payer vos dépenses en lien avec la formation ou pour faire évaluer vos titres professionnels. Plusieurs organismes offrent de petits prêts aux demandeurs qui n'ont pas

encore trouvé d'emploi, ne possèdent pas un dossier de crédit au Canada et ne sont pas admissibles aux prêts étudiants (par exemple : fournisseur de petits prêts 1, fournisseur de petits prêts 2).

Étape 3 : Décrivez votre expérience de travail

L'industrie minière propose différentes carrières. Certaines sont des emplois de premier échelon qui peuvent mener à des emplois avec plus de responsabilités et un plus haut salaire. D'autres carrières sont régies par des règlements et des exigences stricts qu'il faut respecter pour obtenir un emploi.

Les employeurs utilisent leurs propres processus et critères pour évaluer votre apport potentiel à leur entreprise. Vous pourriez devoir suivre un programme de formation spécifique à l'employeur ou à l'industrie minière. Afin de convaincre un employeur potentiel que vous avez les compétences requises, vous devez rédiger un curriculum vitae qui énonce vos connaissances, compétences et votre expérience. Il existe des programmes gratuits pour vous aider à rédiger un curriculum vitae qui répond aux exigences des employeurs canadiens. Utilisez la fiche interactive pour trouver les programmes et les services offerts gratuitement.

Documentez vos études, vos réalisations et votre expérience

Si vous voulez occuper un poste qui n'est pas réglementé, un sommaire de vos études, de vos réalisations et de votre expérience peut vous être utile. Voici quelques activités pour vous lancer :

- Décrivez les tâches effectuées dans votre emploi précédent.
- Décrivez les compétences et les connaissances utilisées au travail.
- Obtenez des commentaires écrits de vos superviseurs, collègues et autres personnes bien considérées.
- Montrez des échantillons de votre travail (si possible).
- Offrez d'effectuer un petit mandat pour démontrer vos connaissances et vos compétences à l'employeur.

Rencontrez l'équipe d'ingénierie canadienne

Au Canada, les ingénieurs, les technologues et les techniciens travaillent ensemble au sein d'une équipe d'ingénierie. Pour les diplômés en génie formés à l'étranger et les ingénieurs d'expérience, il peut être

difficile de comprendre comment les compétences en matière d'ingénierie cadrent avec l'équipe dans le milieu de travail canadien. Les ressources suivantes permettent d'illustrer la manière dont les différents membres d'une équipe d'ingénierie collaborent : [Parcours pour une carrière réussie dans le domaine du génie et carrières en technologie du génie.](#)

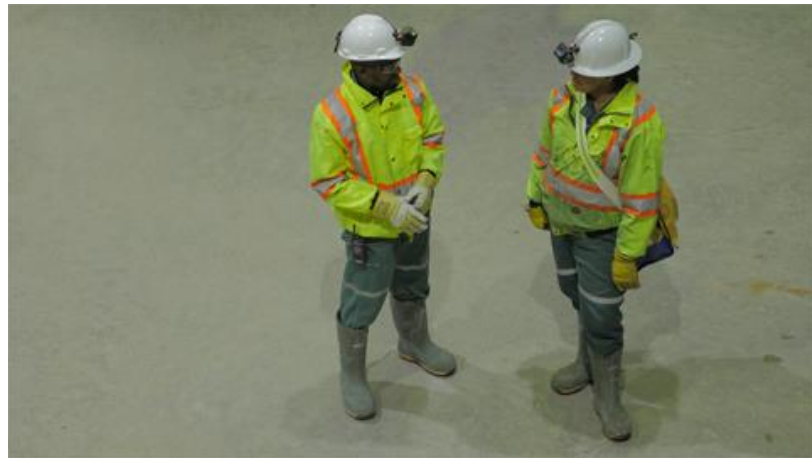
Apprenez-en davantage sur les carrières réglementées

L'industrie minière offre des carrières dans des secteurs réglementés et non réglementés. Au Canada, certaines professions sont réglementées pour protéger les travailleurs et le public. Les règlements relèvent des organismes de réglementation des territoires et des provinces. La plupart des professions réglementées le sont dans toutes les provinces et les territoires canadiens, d'autres ne le sont que dans certaines provinces ou certains territoires. Pour en apprendre davantage sur une carrière qui vous intéresse, veuillez vérifier les exigences spécifiques à cette carrière.

Pour obtenir un emploi dans un secteur réglementé, vous devez posséder une reconnaissance professionnelle, une accréditation ou un permis d'exercice. Cette exigence est régie par la loi et par un ordre professionnel ou un organisme de réglementation. Parmi les professions

Nouveaux arrivants: Renseignements sur l'industrie minière pour les nouveaux arrivés

réglementées, on compte l'ingénierie, la science et les métiers spécialisés. Certaines professions entourant la santé, la sécurité et l'environnement ont également des aspects réglementés. En général, les professions de techniciens en génie et de technologues ne sont pas réglementées; elles peuvent donc vous permettre d'entrer sur le marché du travail s'il vous est difficile ou impossible d'obtenir votre permis.



Devenir ingénieur titulaire d'un permis d'exercice

Pour exercer une profession réglementée dans le domaine du génie, vous devez répondre à des exigences spécifiques, à l'échelle provinciale et territoriale, et obtenir un titre professionnel (ing., eng. ou P. Eng.). L'organisme de réglementation de la province ou du territoire où vous désirez travailler évaluera votre conformité à ces exigences. Ces exigences sont souvent appelées « titres de compétence ».

Nouveaux arrivants: Renseignements sur l'industrie minière pour les nouveaux arrivés

En général, les critères pour obtenir un permis sont les suivants :

- Formation : Détenir un diplôme d'un programme de premier cycle reconnu ou posséder les qualifications équivalentes.
- Expérience de travail : Répondre aux exigences de travail de la province ou du territoire dans lequel vous faites une demande de permis.
- Déontologie : Réussir un examen de déontologie qui évalue vos connaissances en matière de lois, de normes professionnelles, d'éthique et autres sujets.
- Bonne réputation : Vous jouissez d'une bonne réputation.

[En savoir plus sur les ingénieurs professionnels et les ordres professionnels](#)

Nouveaux
arrivants

Décrocher un emploi

Nouveaux arrivants : conseils pour trouver un emploi sur le marché du travail canadien

Si vous venez d'arriver au Canada et voulez commencer une recherche d'emploi, l'information à la section Postuler à un emploi contient des renseignements intéressants destinés à tous les chercheurs d'emploi. La présente section comprend des renseignements supplémentaires pour aider les nouveaux immigrants à faire face à des défis en particulier ou à répondre à des questions dans le cadre de leur recherche d'emploi dans l'industrie minière.

Pour commencer, [visionnez la vidéo](#) du Toronto Region Immigrant Employment Council (TRIEC) qui fournit un excellent aperçu du marché de l'emploi canadien. Ensuite, utilisez le menu de gauche pour obtenir des renseignements sur des sujets en particulier.

Nouveaux arrivants: Renseignements sur l'industrie minière pour les nouveaux arrivés



Services d'aide aux immigrants dans votre région

Visitez [ce site Web du gouvernement du Canada](#) pour trouver les services gratuits offerts aux immigrants dans votre région, notamment :

- évaluation linguistique et cours de langue;
- aide à la recherche d'emploi;
- aide liée à la vie quotidienne, comme pour trouver un logement, remplir des formulaires ou soumettre des demandes;
- information sur les services communautaires tels que le mentorat.

Nouveaux arrivants: Renseignements sur l'industrie minière pour les nouveaux arrivés



Rédiger un curriculum vitæ et une lettre de présentation

Lorsque vous postulez pour un emploi au Canada, les employeurs s'attendent à recevoir un curriculum vitæ et une lettre d'accompagnement, ce que l'on appelle le « dossier de demande d'emploi », et tout autre document qui pourrait être demandé par l'employeur (comme des exemples de travail). Une liste de conseils sur la façon de rédiger votre dossier de demande d'emploi est fournie ci-dessous. Pour des renseignements plus précis, nous avons également ajouté des liens vers des ressources spécialisées qui pourraient vous intéresser.

Conseils pour rédiger un CV de type canadien

- Votre curriculum vitæ doit être court (deux pages ou moins).
- Il doit être personnalisé en fonction de chaque emploi pour lequel vous postulez. Utilisez l'annonce ou la description du poste pour vous

Nouveaux arrivants: Renseignements sur l'industrie minière pour les nouveaux arrivés

aider.

- Assurez-vous que toute l'information concernant l'entreprise est exacte, incluant le nom et le poste de la personne-ressource.
- Dressez la liste chronologique de vos expériences de travail, en commençant par la plus récente. Indiquez le nom du poste que vous occupiez, la durée de l'emploi ainsi qu'une brève description de vos réalisations dans le cadre de cet emploi.
- Le format doit être professionnel et clair. Le format doit faciliter la lecture du document ou l'organisation de l'information, il ne doit pas devenir une distraction. Les titres (p. ex. Compétences, Expérience de travail, Études, Bénévolat) et les listes à puces sont pratiques.
- Indiquez vos études (tout diplôme ou certificat obtenu) et l'équivalent canadien, si applicable. Si vous avez suivi des cours de perfectionnement professionnel ou de formation, indiquez-les également. Précisez le niveau (ou le cours), ainsi que le nom et l'adresse de l'établissement d'enseignement et la période durant laquelle vous avez suivi ce cours.

Nouveaux arrivants: Renseignements sur l'industrie minière pour les nouveaux arrivés

- Ajoutez vos expériences de bénévolat. Si vous avez fait du bénévolat au Canada, cette expérience démontrera à vos employeurs potentiels que vous vous impliquez activement dans votre collectivité.
- N'incluez pas de renseignements personnels (date de naissance, état matrimonial, nombre d'enfants) ni de photo.
- Vérifiez l'orthographe et la grammaire. Demandez à quelqu'un de réviser votre curriculum vitae pour vous assurer qu'il ne comporte aucune faute d'orthographe ou de grammaire.

Ajoutez d'autres renseignements pertinents à l'emploi, par exemple des adhésions à des associations professionnelles, des abonnements à des publications ou des prix.

Conseils pour rédiger une lettre de présentation

- La lettre doit être courte (une page maximum).
- Avant de commencer, faites une recherche sur l'entreprise et lisez attentivement l'offre d'emploi afin de pouvoir mettre de l'avant vos compétences et vos expériences en lien avec le

Nouveaux arrivants: Renseignements sur l'industrie minière pour les nouveaux arrivés

poste offert.

- L'en-tête de votre lettre devrait comprendre les renseignements suivants : la date, votre nom et votre adresse, l'adresse de l'employeur. Lorsque cela est possible, adressez la lettre à une personne en particulier et évitez l'expression « À qui de droit ». Vous pouvez trouver le nom de la personne-ressource en ligne (p. ex. le directeur des ressources humaines ou le responsable du service).
- Divisez la lettre en trois paragraphes : l'introduction (indiquez le poste pour lequel vous postulez); le corps du texte (résumez vos compétences et votre expérience qui vous permettent d'occuper ce poste, approfondissez certains détails indiqués sur votre CV et ciblez vos forces); la conclusion (remerciez l'employeur pour cette offre d'emploi et expliquez que vous joignez votre curriculum vitae et que vous aimeriez obtenir une entrevue pour en apprendre plus sur le poste).
- N'oubliez pas de relire votre lettre de présentation pour éviter les fautes d'orthographe et de grammaire.

Nouveaux arrivants: Renseignements sur l'industrie minière pour les nouveaux arrivés

Liens

[Settlement.org](https://www.settlement.org/)

[Skilled Immigrant Infocentre](https://www.skilledimmigrantinfo.org/)

[NCE Institute](https://www.nceinstitute.com/)

[Prepare for Canada](https://www.prepareforcanada.ca/)

Nouveaux
arrivants

Qui travaille au sein de l'industrie minière?

Profil démographique de l'effectif minier

Une étude effectuée par le Conseil RHiM indique qu'au cours des dix prochaines années, l'industrie minière canadienne devra engager 100 000 travailleurs. Pour pourvoir à ces postes, elle aura besoin d'attirer et de recruter des hommes et des femmes provenant de pays et de cultures diversifiés.

Âge

Les jeunes travailleurs commencent à démontrer un plus grand intérêt envers l'industrie. Pendant près de dix ans, les études du Conseil RHiM ont systématiquement montré que la main-d'œuvre de l'industrie minière est relativement plus âgée que l'ensemble de la main-d'œuvre canadienne. Cependant, l'industrie semble maintenant attirer plus de jeunes.

Diversité

La diversité de la main-d'œuvre démontre à quel point les personnes possèdent des caractéristiques visibles et invisibles différentes. Le Conseil RHIM vise trois groupes qui démontrent la diversité dans l'industrie minière : les Autochtones, les femmes et les immigrants. Les femmes et les immigrants sont sous-représentés dans l'industrie minière. Par contre, les Autochtones sont bien représentés, mais leur participation est quand même limitée à cause d'une série de facteurs.

Femmes

Aujourd'hui, les femmes représentent 17 % de la main-d'œuvre de l'industrie minière. Il y a dix ans, elles n'étaient que 12 %, ce qui signifie que le nombre de femmes travaillant dans le secteur a augmenté de 40 % en une décennie.



Nouveaux arrivants: Renseignements sur l'industrie minière pour les nouveaux arrivés

Immigrants

Plus de 36 000 immigrants œuvrent dans le secteur minier canadien. De ce nombre, 22 % sont des femmes. Les immigrants qui travaillent dans l'industrie sont très scolarisés et plus âgés que la main-d'œuvre générale du secteur.

Autochtones

Plus de 18 000 Autochtones sont employés par l'industrie minière canadienne. Curieusement, de ce nombre, 16 % sont des femmes, presque autant que le pourcentage total des femmes dans l'industrie (17 %). Les travailleurs autochtones possédant une formation sont plus susceptibles d'exercer un métier manuel.

Survol des termes techniques et acronymes

L'industrie minière possède son propre langage, composé en majorité d'acronymes, pour raccourcir les longs titres ou les groupes de mots. Alors que la majorité de ces termes sont techniques ou spécifiques à un poste, certains sont utilisés plus souvent et nous les avons regroupés ici avec leur définition.

MIS – Membre ingénieur stagiaire

Désigne une personne qui a terminé ses études d'ingénierie et obtenu le titre de ing., Eng. ou P.Eng., mais qui ne possède pas suffisamment d'expérience (ou qui a fait une demande d'obtention du titre.) Un MIS peut effectuer des tâches d'ingénierie sous la supervision d'un ingénieur. Sauf au Nouveau-Brunswick, en Ontario (PEO) et au Québec (OIQ), les MIS peuvent utiliser le titre d'ingénieur tant qu'ils ajoutent la désignation MIS à leur nom ou à leur titre. Pour en savoir plus, visitez [Ingénieurs Canada.](#)

Nouveaux arrivants: Renseignements sur l'industrie minière pour les nouveaux arrivés

Réunion « boîte à outils » ou d'équipe

Réunion récurrente durant laquelle l'employeur organise une discussion sur des questions en lien avec la santé et la sécurité. L'objectif de ces réunions est de maintenir la santé et la sécurité au centre des activités quotidiennes des employés.



Partage sur la sécurité

Désigne le partage d'une histoire ou d'un incident qui renforce l'importance de la sécurité, pas seulement sur le lieu de travail ou le site minier, mais aussi dans chaque aspect de la vie quotidienne (p. ex. trajets au travail, loisirs). Le partage sur la sécurité est souvent utilisé au début d'une réunion, pour permettre aux participants de réfléchir sur l'histoire et l'importance de la sécurité.

Nouveaux arrivants: Renseignements sur l'industrie minière pour les nouveaux arrivés

Commencer une réunion avec un partage sur la sécurité renforce l'engagement de l'employeur d'accorder la priorité à la sécurité dans toutes les activités.

Travailleur volant

Une mine dans une région reculée ne peut être atteinte que par avion, cela signifie que les employés prennent l'avion pour s'y rendre et ensuite pour retourner à la maison, habituellement toutes les deux ou trois semaines (deux semaines de travail suivies de deux semaines de congé).

Deux et deux – Deux semaines de travail, deux semaines de congé

Un travail en rotation, souvent dans une mine située dans une région éloignée. Dans ce cas, les employés travaillent deux semaines et sont en congé pendant deux semaines. Différents horaires sont proposés (p. ex. trois semaines de travail, trois semaines de congé, ou trois semaines de travail et deux semaines de congé). Terme utilisé également pour les sites en région centrale pour indiquer le nombre de jours de travail d'un employé (p. ex. quatre et quatre – quatre jours de travail, quatre jours de congé).

Nouveaux arrivants: Renseignements sur l'industrie minière pour les nouveaux arrivés

Camp

Site principal d'une mine en région éloignée. Les travailleurs volants vivent dans le camp. Les types de camp varient, mais incluent souvent des dortoirs (pas de tentes) avec des chambres privées ou semi-privées, des lits, des installations sanitaires, une cuisine ou une cafétéria. Certains camps offrent des installations supplémentaires comme un gymnase, une salle de jeux, etc.



Cage

Appareil servant à transporter le personnel et l'équipement de la surface vers divers niveaux souterrains. Cet appareil a la fonction de base d'un ascenseur.

Nouveaux arrivants: Renseignements sur l'industrie minière pour les nouveaux arrivés

Concession minière (couramment appelé « claim »)

Un lopin de terre détenu par un prospecteur ou une société minière.

Vestiaire

Endroit où les travailleurs se changent.

Usine de traitement

Une usine dans laquelle le minerai et le métal sont récupérés et préparés pour la fusion.

Mine à ciel ouvert

Mine où l'exploitation se fait à la surface.



ERA – Entente sur les répercussions et les avantages

Contrat officiel soulignant les répercussions d'un projet, l'engagement et les responsabilités de chaque partie, et comment les communautés autochtones associées partageront les avantages engendrés par les activités minières par le biais d'emplois et de développement économique (source :

<http://www.miningfacts.org/Communities/What-are-Impact-and-Benefit-Agreements-%28IBAs%29/?LangType=1033>).

Route de glace

Chemin de glace créé par l'homme sur la surface d'un lac, d'une rivière ou de la mer dans les régions nordiques. Ces routes relient la terre ferme aux cours d'eau gelés et sont refaites chaque hiver. Elles sont utilisées comme moyen de transport temporaire dans des régions éloignées sans accès routier permanent et auxquelles on ne peut accéder que par avion. Les routes de glace sont un moyen plus abordable de transporter l'équipement et le matériel vers les sites miniers des régions éloignées (source:

https://fr.wikipedia.org/wiki/Route_de_glace).

Prenez connaissance de la [liste complète](#) des termes miniers.

Nouveaux arrivants: Renseignements sur l'industrie minière pour les nouveaux arrivés

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Conseil des ressources humaines de l'industrie minière

Courriel : info@mihr.ca Vous pouvez également consulter le site

Web : www.mihr.ca/fr

